

Retraites ecclésiastiques du diocèse de Québec

Comme nous l'avons annoncé dans la *Semaine religieuse* du 13 mars, ce sera le Très Révérend Père LeDoré, supérieur général des Eudistes, qui prêchera les deux retraites ecclésiastiques à Québec.

La première commencera le 31 juillet pour se terminer le 6 du mois d'août.

La seconde retraite commencera lundi, le 15 du mois d'août, à 2 hrs p. m., et se terminera samedi matin, le 20.

Lundi matin, le 15, à 9 heures précises, aura lieu à la salle des cours du Grand Séminaire l'examen des jeunes prêtres qui n'ont pas encore subi les quatre examens annuels prescrits par nos conciles provinciaux de Québec. Comme les années passées, cet examen se fera par écrit sur les matières qui ont été indiquées dans une circulaire de l'automne dernier. Les jeunes prêtres devront en même temps remettre au président de l'examen les deux sermons sur les sujets déterminés. Que tous prennent les moyens d'arriver au jour et à l'heure fixée.

Apostolat de la prière

LIGUE DE PRIERES EN UNION AVEC LE CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour avril 1904 : *L'amour du devoir.*

On ne parle jamais plus de ses droits que quand on néglige ses devoirs. Voyez, par exemple, les jacobins que subit la France, en ce moment; ils n'ont qu'un mot à la bouche : le droit; droits de l'homme, droits de l'Etat, droits de l'enfant... Sur leurs devoirs, silence.

Autre fait caractéristique. Ces mêmes hommes, qui se renorgorgent si fort quand ils proclament leurs droits personnels, n'ont que du mépris pour les droits d'autrui, et en font litière sans scrupule. Les droits du congréganiste, les droits du prêtre, les droits du catholique? Fi donc! Ce sont des parias qui n'ont que des devoirs.

Celui-là seul n'excède pas l'étendue de ses droits et sait respecter les droits d'autrui qui connaît ses devoirs et les pratique.

L'homme peut agir par un triple principe : le plaisir, l'inté-